



MAISON DE LA  
PETITE ENFANCE

3 à 5 ANS  
07 66 73 79 53



JARDIN DE TONI

4 à 10 ANS  
06 51 44 41 92

4  
CENTRES  
DE LOISIRS



SECTEUR JEUNES

11 à 15 ANS  
07 71 20 65 30



MAISON DE  
L'ENFANCE

6 à 11 ANS  
07 71 15 57 36

### LE PROJET

Notre Association adhère au projet éducatif des Francas. Nos structures sont habilitées et répondent à la réglementation de la DDCS. Nos centres de loisirs éducatifs sont des lieux d'apprentissage de vie en collectivité, ils permettent aux enfants et aux adolescents de construire leurs propres loisirs, de vivre des aventures et d'acquérir de l'autonomie. Grâce à des activités ludiques, nos équipes pédagogiques accompagnent vos enfants dans leur développement et leur épanouissement.

### LES ACTIVITÉS

La Maison de l'Enfance, La Maison de la Petite Enfance et le Secteur Jeunes possèdent des espaces adaptés en fonction de l'âge des enfants : un terrain d'Aventures, une ludothèque-médiathèque et un espace multimédia... Sans oublier les spécificités de la ferme pédagogique du Jardin de Toni. Nous utilisons régulièrement les équipements sportifs et culturels de la ville de Billère (piscine, stades, gymnases, bibliothèque, salles de spectacles...) et d'autres ressources du territoire.

### LES ACTUALITÉS

Toutes les actualités sur les projets, les activités, les inscriptions... sur notre site internet [www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr).



# Vacances de NOËL

Du lundi 23 décembre 2024 au  
vendredi 03 janvier 2025

➔ DANS LA BOÎTE AUX LETTRES.

➔ SUR NOTRE MAIL [ACCUEIL.MAISONENFANCE64@GMAIL.COM](mailto:ACCUEIL.MAISONENFANCE64@GMAIL.COM).

➔ AU SÉCRÉTARIAT SUR LES PERMANENCES ACCUEIL DES FAMILLES

*Début des inscriptions :*

**MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024**

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Attention, les trois premiers jours d'inscription, tous les dossiers sont réceptionnés, mais une priorité d'inscription est accordée aux Billerois.



#### Accueil des familles :

Pendant le TEMPS SCOLAIRE : Mardis : 13h00-17h00  
Mercredis : 9h00-12h00 et 14h30-18h30 Jedis : 13h00-17h00  
Pendant les VACANCES : Tous les matins : 9h00-12h00  
... et par mail 24h/24...

Retrouvez toutes les informations et documents  
sur notre site :  
[www.maisonenfance64.fr](http://www.maisonenfance64.fr)

## Partie à retourner au secrétariat

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Âge : .....  
 Votre Mode de règlement : Prélèvement automatique    Espèces    Chèque    CESH    ANCV

Adresse mail pour envoi des FACTURES, si le service n'est pas activé.

Email : .....

Des MODIFICATIONS à apporter au dossier (n° de tel, adresse, email, allergies....) c'est ici :  
 .....

## Vacances de Noël 2024

FAIRE DEVIS pour prise en charge : **OUI**    **NON**    Référent : .....

**⚠ À NOËL TOUS LES ENFANTS SONT ACCUEILLIS À LA MAISON DE L'ENFANCE**

STRUCTURE SOUHAITÉE\* :

Accueil des enfants : 7h45—18h30

Maison de l'Enfance de 3 à 10 ans

Secteur Jeunes

11 - 15 ans  
 (ou à partir de la classe  
 6ème)

**LES MARDIS 24/12  
 ET 31/12 :  
 LE CENTRE DE  
 LOISIRS FERMERA  
 SES PORTES À 17H30.**

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	23	24	25	26	27	30	31	01	02	03
MATIN			FÉRIÉ					FÉRIÉ		
MIDI										
APRÈS-MIDI										

Ce document vaut réservation sous réserve d'une validation par e-mail, selon les places disponibles, d'un dossier complet et du paiement à jour de vos factures en cours.  
 Je déclare exacts les renseignements indiqués sur la fiche d'inscription, avoir pris connaissance de toutes les informations présentées dans le règlement intérieur et je m'engage à les respecter.

Date : ..... Signature obligatoire : .....

### CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

- AR...../.....  
 Dossier incomplet au ...../.....  
 Formulaire nouvel enfant  
 Copie des vaccins à jour  
 Assurance  
 PA rib + sepa  
 Règlement intérieur  
 Impayé .....€
- Dossier complet au ...../.....  
 Liste d'attente au .....  
 Validation ...../.....  
 Inscription annulée ...../.....  
 Commentaire .....



Vacances de  
**Noël 2024**  
 Partie à conserver

l'arrive avec des vêtements de saison et dans mon sac il y a :



**Moins de 6 ans**

- Une gourde
- Le doudou
- Un change

**Plus de 6 ans**

- Une gourde

Accueil des enfants :  
 7h45—18h30

**⚠ À NOËL TOUS LES ENFANTS SONT ACCUEILLIS À LA MAISON DE L'ENFANCE.**

STRUCTURE SOUHAITÉE\* :

Accueil des enfants : 7h45—18h30

Maison de l'Enfance de 3 à 10 ans

Secteur Jeunes

11 - 15 ans  
 (ou à partir de la classe  
 6ème)

**LES MARDIS 24/12  
 ET 31/12 :  
 LE CENTRE DE LOISIRS  
 FERMERA SES PORTES  
 À 17H30.**

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	23	24	25	26	27	30	31	01	02	03
MATIN			FÉRIÉ					FÉRIÉ		
MIDI										
APRÈS-MIDI										

Pièces à fournir pour l'inscription (si pas déjà fournies)

Plaquette d'inscription complétée,  
 datée et signée

Récépissé du règlement intérieur  
 complété

Attestation d'assurance en cours  
 de validité

Copie des vaccins obligatoires

Règlement des factures antérieurs

Le RIB + mandat SEPA ou à défaut

le solde de la réservation

Autre (PAI, Jugement...):  
 .....

Pendant le TEMPS SCOLAIRE

Accueil des familles :

Mardis : 13h00-17h00

Mercredis : 9h00-12h00 et 14h30-18h30

Judis : 13h00-17h00

Pendant LES VACANCES

Accueil des familles :

Tous les matins de 9h00 à 12h00

**Nous contacter :**

**05 59 62 21 02**

**accueil.maisonenfance64@gmail.com**

**www.maisonenfance64.fr**

•Si vous souhaitez modifier votre réservation via le portail famille, le délai de modification / d'annulation est de 8 jours ouvrés avant la date d'arrivée de votre enfant. (exemple: Vous souhaitez annuler un vendredi, il faut avoir fait la demande le mercredi de la semaine précédente).

•Vous pouvez faire une demande d'annulation par mail auprès du secrétariat jusqu'à 4 jours ouvrés avant la date concernée. (ex : Vous souhaitez annuler un mercredi, il faut avoir fait la demande le jeudi de la semaine précédente) pour ne pas être facturé.

•Après réservation, **toute absence non justifiée dans les temps sera facturée.**

•Avec un certificat médical seul le repas vous sera facturé (à fournir dans un délai de 8 jours).

**TOUJOURS PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE !**

Avec le soutien et la participation financière de :

